

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) : SARL DE LAMOTHE – Groupe Ecocert
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : Monsieur William VIDAL
Adresse : Lieu-dit Lamothe Ouest, route de Clermont Savès
Commune : **L'Isle Jourdain**
Code postal : **32600**
Nature des activités : **Organisme de contrôle et de certification des produits issus de l'agriculture biologique.**
Qualification :

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS

ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun		Description (1)
B1. Pipistrelle commune Pipistrelle pygmée Pipistrelle de Kuhl Barbastelle d'Europe Oreillard gris	<i>Pipistrellus pipistrellus</i> <i>Pipistrellus pygmaeus</i> <i>Pipistrellus kuhlii</i> <i>Barbastella barbastellus</i> <i>Plecotus austriacus</i>	Destruction de gîtes à Chiroptères pour les espèces dites « fissuricoles » au niveau d'anfractuosités/cavités/fissures. Impact résiduel sur les habitats évalué comme négligeable pour ce groupe faunistique.

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *

Protection de la faune ou de la flore	☐	Prévention de dommages aux forêts	☐
Sauvetage de spécimens	☐	Prévention de dommages aux eaux	☐
Conservation des habitats	☐	Prévention de dommages à la propriété	☐
Etude écologique	☐	Protection de la santé publique	☐
Etude scientifique autre	☐	Protection de la sécurité publique	☐
Prévention de dommages à l'élevage	☐	Motif d'intérêt public majeur	☐
Prévention de dommages aux pêcheries	☐	Détention en petites quantités	☐
Prévention de dommages aux cultures	☐	Autres	☒

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

Aménagement d'une ancienne propriété de maître en bureaux et mise aux normes énergétiques actuelles dans le but d'agrandir les locaux d'ECOCERT.

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction ☒ Préciser :

Destruction localisée et temporaire du fait du maintien de la configuration tel quel de l'extérieur des bâtiments, mis à part quelques piquetages de bandeaux sur certaines façades.

Destruction de gîtes pour Chiroptères « fissuricoles » avec la mise en œuvre d'une mesure d'atténuation (obturation des anfractuosités/cavités/fissures etc.)

Altération ☐ Préciser :

Dégradation ☐ Préciser :

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) : SARL DE LAMOTHE – Groupe Ecocert
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : Monsieur William VIDAL
Adresse : Lieu-dit Lamothe Ouest, route de Clermont Savès
Commune : **L'Isle Jourdain**
Code postal : **32600**
Nature des activités : **Organisme de contrôle et de certification des produits issus de l'agriculture biologique.**
Qualification :

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS

ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun		Description (1)
B1. Pipistrelle commune Pipistrelle pygmée Pipistrelle de Kuhl Barbastelle d'Europe Oreillard gris	<i>Pipistrellus pipistrellus</i> <i>Pipistrellus pygmaeus</i> <i>Pipistrellus kuhlii</i> <i>Barbastella barbastellus</i> <i>Plecotus austriacus</i>	Destruction de gîtes à Chiroptères pour les espèces dites « fissuricoles » au niveau d'anfractuosités/cavités/fissures. Impact résiduel sur les habitats évalué comme négligeable pour ce groupe faunistique.

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *

Protection de la faune ou de la flore	☐	Prévention de dommages aux forêts	☐
Sauvetage de spécimens	☐	Prévention de dommages aux eaux	☐
Conservation des habitats	☐	Prévention de dommages à la propriété	☐
Etude écologique	☐	Protection de la santé publique	☐
Etude scientifique autre	☐	Protection de la sécurité publique	☐
Prévention de dommages à l'élevage	☐	Motif d'intérêt public majeur	☐
Prévention de dommages aux pêcheries	☐	Détention en petites quantités	☐
Prévention de dommages aux cultures	☐	Autres	☒

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

Aménagement d'une ancienne propriété de maître en bureaux et mise aux normes énergétiques actuelles dans le but d'agrandir les locaux d'ECOCERT.

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction ☒ Préciser :

Destruction localisée et temporaire du fait du maintien de la configuration tel quel de l'extérieur des bâtiments, mis à part quelques piquetages de bandeaux sur certaines façades.

Destruction de gîtes pour Chiroptères « fissuricoles » avec la mise en œuvre d'une mesure d'atténuation (obturation des anfractuosités/cavités/fissures etc.)

Altération ☐ Préciser :

Dégradation ☐ Préciser :

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale ☒ Préciser : **Encadrement et suivi de chantier par des écologues (bureau d'étude) de formation en biologie ou en écologie, et spécialisés en chiroptérologie**

Formation continue en biologie animale ☐ Préciser :
Autre formation ☐ Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : **La destruction des fissures (piquetage et colmatage) se fera en fonction des besoins du chantier (non calée à ce jour). Pour y pallier, il y aura obturation au préalable pour éviter la destruction d'individus. La destruction des habitats des Chiroptères se fera en dehors des périodes sensibles des espèces soit en automne et/ou printemps 2020.**

ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : **OCCITANIE**

Départements : **GERS**

Cantons :

Communes : **L'Isle Jourdain**

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos ☐
Mesures de protection réglementaires ☐
Mesures contractuelles de gestion de l'espace ☐
Renforcement des populations de l'espèce ☐
Autres mesures ☒ Préciser :

ME1: Préservation d'un maximum d'habitats en bâti ;

A1 : Aménagements de gîtes en bâtis en faveur des Chiroptères

A3 Suivi des Chiroptères et des oiseaux utilisant les bâtiments

A4 Suivi de chantier par un écologue

(Voir détail des mesures dans le dossier de demande de dérogation, parties IV et VI)

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : **Un suivi de chantier sera effectué par un ingénieur-écologue pour garantir la bonne mise en œuvre des mesures (mesure MA4). Des retours seront rédigés régulièrement sous forme de compte-rendu de visites de chantier. Un suivi faunistique sera réalisé pour évaluer l'état de conservation des espèces et de leurs habitats pendant et post-chantier.**

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à L'ISLE
JOURDAIN.....

le 09/07/2020.....

Votre signature

